

Compléments concept protection 23 mai 2020

Après la publication du plan de protection cadre pour les services et rassemblements religieux de l'Office fédéral de la santé publique OFSP nous précisons ici certains détails qui semblent se heurter à notre concept de protection élaboré du 12 mai.

1. Le contact avec des objets est à éviter. Les récipients de désinfectant ne devraient dans la mesure du possible pas être touchés, donc il faut se procurer des distributeurs. Un autre exemple concret : la collecte ne se fait pas pendant le service, elle est déposée ou bien au début à l'entrée, ou bien à la fin en sortant. Pour cela il faut un récipient qui permet d'y mettre l'argent sans toucher, p.ex. une corbeille ouverte. Une caisse avec une petite fente n'est pas appropriée.
2. Selon l'OFSP, «il est à renoncer pour le moment au chant d'assemblée. » Nous considérons cette indication comme obligatoire. Selon l'état de connaissances actuel, les infections-aérosols sont rares, mais très virulentes. Il est conseillé de choisir des chants exécutés par un chantre, et si on veut chanter avec l'assemblée, d'utiliser des masques, de rester à distance double ou de célébrer en plein air.
3. L'utilisation de livrets de chants et de prière pose des problèmes. Notre proposition : ayez deux sets de livrets, de sorte qu'ils ne sont utilisés que tous les quinze jours, ce qui est sans danger du point de vue épidémiologique.
4. Communion: pendant la prière eucharistique, les dons restent couverts plus longtemps qu'habituellement. On peut éventuellement utiliser une hostie de célébration sur une patène, qui sera ensuite entièrement consommée par P, en gardant les hosties couvertes. Jusqu'à nouvel avis, la communion au vin est absolument à éviter pour l'assemblée. En tenant les distances, il est tout à fait possible de distribuer et recevoir les hosties. Cela se fera ou bien en rangées espacées, ou bien en rang, ou chaque personne s'avance individuellement. P se désinfectera les mains avant la distribution de la communion. Des gants ne sont pas préférables aux mains bien lavées et désinfectées.
5. Le plan de protection cadre de l'OFSP prescrit des listes de présence. Il faut donc noter et garder les noms des participants.

Daniel Konrad, 23 mai 2020